



Altesse B



Nom de la variété en France

Altesse

Origine

L'Altesse B est un cépage autochtone de la Savoie.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne.

Données règlementaires

En France, le Altesse B est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne". Cette variété est également inscrite au Catalogue de Chypre.

Utilisation

Variété de raisin de cuve

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2016
ha	175	206	129	175	294	348	398

Éléments de description

L'identification fait appel :

- aux jeunes feuilles très bronzées,
- aux feuilles adultes petites, à trois lobes, avec un sinus pétiolaire en U ouvert, des dents longues par rapport à leur largeur à la base et à côtés convexes, un limbe légèrement involuté et à la face inférieure, une densité faible à moyenne des poils couchés et une densité moyenne des poils dressés,
- aux baies de forme arrondie.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	247	186	194	246	240	243	255

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 2	149	234	253	188	204	252	266	257	271

Phénologie

Epoque de débourrement : identique au Chasselas. Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage se conduit en taille courte 'gobelet' ou sur fils en cordon de Royat et Guyot simple. L'Altesse B donne les meilleurs résultats sur des éboulis argilo-calcaires, caillouteux et avec une bonne exposition (pentes, micro-climats assez lumineux).

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Ce cépage délicat est très sensible au mildiou, à l'excoriose, à l'acariose ainsi qu'à l'oïdium. Il craint également beaucoup la pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes sont petites à moyennes et les baies sont petites. Le potentiel qualitatif de ce cépage est important. Il permet d'obtenir des vins généreux, corsés, riches en arômes, à la fois élégants, délicats et aptes au vieillissement.

Sélection clonale en France

Les trois clones agréés d'Altesse B portent les numéros 265, 403 et 404.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plateau.
- Cépages et vignobles de France, tome 2. P. Galet, 1990, Ed. Dehan, Montpellier.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1910, Ed. Masson, Paris.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
265	Savoie	ENTAV	moyenne à supérieure	moyen	supérieure	
	1973		moyen		moyenne	
				moyenne	moyenne	élaboration de vins de garde avec une belle complexité d'arômes

ENTAV  INRA®

403	Savoie	ENTAV	inférieure à moyenne	moyen	supérieure	
	1976	Savoie	moyen		moyenne	
	0.27 ha			moyenne	moyenne à supérieure	élaboration de vins de garde avec une belle complexité d'arômes

ENTAV  INRA®

404	Savoie	ENTAV	moyenne	moyen	supérieure	
	1976	Savoie	moyen		moyenne	
	0.59			moyenne	moyenne à supérieure	élaboration de vins de garde avec une belle complexité d'arômes

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)



INRA
SCIENCE & IMPACT



Montpellier

GenoVigne



PlantNet

agropolis fondation